

Appli Spond (utilisation)

Qu'est-ce qu'est Spond ?

Spond est l'application que nous utilisons pour:

- L'inscription des enfants et des parents
- La réservation et le paiement des activités de votre/vos enfant.s
- Les communications diverses

Voici comment commencer...

Étape 1 : Remplir le formulaire d'inscription

Rendez-vous sur ce lien pour vous inscrire : [formulaire d'inscription](#)

Conseils :

- Veuillez éviter le remplissage automatique, car il risque de remplacer le nom de votre enfant par le vôtre.
- Assurez-vous d'inclure la date de naissance de votre enfant, cela nous aidera à vous orienter vers les activités adéquates en cas de doute.

Étape 2 : Nous traiterons votre inscription

- Nous traiterons les inscriptions périodiquement : environ une fois par semaine pendant les périodes creuses, et probablement au moins tous les 2 ou 3 jours pendant les périodes d'inscription les plus chargées.
- Les administrateurs du club sont susceptibles de vous contacter afin de s'assurer d'affecter votre enfant aux activités appropriées.
- Les administrateurs du club vous informeront de la disponibilité des places pour les activités choisies.
- Il se peut que vous soyez placé(e) sur liste d'attente pour certaines activités si les événements sont déjà complets.
- Une fois votre enfant ajouté à une activité, celle-ci apparaîtra dans l'application Spond (voir ci-dessous comment s'inscrire sur Spond).

Appli Spond (utilisation)

- Si vous n'avez pas reçu d'e-mail dans un délai raisonnable, veuillez nous contacter à secretariat@lesfranglophones.co.uk.
- Si vous êtes animateur/enseignant d'une activité, nous accorderons également les accès correspondants à votre profil personnel sur Spond.

Étape 3 : Créer un compte Spond dans l'application Spond (requis pour réserver)

Vous devez effectuer cette démarche en plus d'avoir rempli le formulaire d'inscription de l'Étape 1.

Si vous utilisez déjà Spond avec un autre club, nous vous recommandons d'utiliser la même adresse e-mail. Cela vous permettra de voir les deux clubs simultanément dans l'application Spond.

Comment s'inscrire correctement en tant que tuteur/responsable légal lors d'une invitation à un groupe :

- Si vous n'avez pas encore créé de profil, vous recevrez un e-mail de noreply@spond.com avec pour objet « Bienvenue chez Les Franglophones sur Spond » — ouvrez cet e-mail et cliquez sur « Répondre à l'invitation du groupe ».
- Si vous possédez déjà l'application, ouvrez-la et rendez-vous dans l'onglet Groupes. Vous verrez alors un texte en haut : « Vous avez été invité(e) à rejoindre Les Franglophones ».
- Vérifiez que les informations sur la page qui s'ouvrent sont correctes.
- Sélectionnez Accepter.
- Vous pouvez désormais accéder au groupe et consulter son contenu en téléchargeant l'application ou en vous connectant à votre profil ici.
- Nous vous recommandons d'utiliser l'application iOS ou Android, car elle s'avère plus simple à utiliser que la version navigateur : <https://spond.com/>

Étape 4 : Réserver et payer pour vos enfants

- Vous verrez le nom de votre enfant apparaître dans les activités choisies (veuillez contacter les administrateurs du club via la rubrique « nous contacter » si ce n'est pas le cas).

Appli Spond (utilisation)

- Tous les paiements s'effectuent par défaut en une seule fois. Si cela vous pose des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter.
- Le système devrait vous envoyer un reçu par e-mail.

Foire Aux Questions (FAQ)

Dois-je obligatoirement être sur les groupes WhatsApp ?

Non, toutes les informations sont transmises via Spond/e-mails. De plus, il existe des pages Facebook et Instagram Les Franglophones que vous pouvez rejoindre si vous le souhaitez. Enfin, certains parents des groupes « parents-enfants » ont leur propre groupe WhatsApp, qui reste totalement facultatif.

Le club paie-t-il pour utiliser Spond ?

Non. Spond se finance en prélevant un faible pourcentage sur les frais qui vous sont facturés pour le moment.

Dois-je télécharger une photo de mon enfant ?

Les photos permettent aux animateurs/enseignants de se souvenir plus facilement de chaque enfant, mais cela reste évidemment totalement facultatif.

L'application Spond me demande un « code de groupe », en ai-je besoin ?

En principe, vous n'avez pas besoin d'utiliser de code de groupe. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des problèmes à secreatariat@lesfranglophones.co.uk.